

Une requête des résidents de ce secteur adressée au conseil de ville

La piscine Ste-Thérèse construite dès le printemps?

Le conseil veut rencontrer les hôteliers avant d'amender le règlement de la danse

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Plusieurs citoyens s'étaient rendus à l'hôtel du soir mardi soir, dont quelques hôteliers ou leurs représentants, dans le but évident de savoir ce qu'allait décider le conseil de règlement défendant la danse et les spectacles dans les limites de Drummondville.

Cette question est venue sur le tapis vers la fin de la séance, et lorsque le sujet fut abordé, le maire et les échevins ont admis que ce règlement devrait être amendé, en autant que tous les propriétaires de cabarets concernés se rendent rencontrer le conseil pour définir exactement ce qu'ils désirent.

Un seul porte-parole s'est levé pour demander de passer une résolution permettant l'émission de permis pour la danse ou les spectacles, et que les autres formules viendraient du gouvernement provincial. C'est alors que le maire Bernier fit remarquer que tout en admettant le non-sens de ce règlement en 1965, le conseil ne pouvait pas passer un règlement pour un petit groupe de propriétaires de cabarets, alors qu'un certain nombre ne tient pas à l'émission d'un tel permis.

L'échevin Rosaire Milette fit remarquer que la charte autorise la ville à légitimer comme elle l'entend sur l'émission des permis de cabarets, mais qu'il faut d'abord avoir la certitude que c'est la majorité des hôteliers qui désirent présenter des spectacles dans leur établissement ou ménager.



LA REVUE de l'année 1965, présentée par l'A.G.E.D., mardi soir, au manoir Drummond était comme à l'accoutumée une soirée divertissante où le rire était naturel. On aperçoit ici M. Normand Cusson, dans le rôle du professeur Guillemin, célèbre pour ses cours de littérature à la télévision. M. Cusson a donné une très bonne imitation du professeur de littérature et son "sketch" a été considéré comme l'un des plus réussis de la soirée.

M. Messier trouvé mort sous son tracteur

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un sexagénaire de St-Cyrille de Wendover, M. Alphonse Messier, 63 ans, a trouvé la mort mardi après-midi vers 4 heures dans le 6e Rang de St-Cyrille, quand le tracteur qu'il conduisait s'est renversé sur lui à la suite d'une fausse manœuvre.

La revue de l'année de l'A.G.E.D. est un succès

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Comme par le passé, l'AGED, au cours d'une soirée. Cette revue avait lieu bien réussie, présentait une revue des événements de l'année. Cette revue avait lieu mardi soir au Manoir Drummond et plusieurs personnes y ont assisté.

Bien que préparée avec rapidité, car plusieurs des participants sont allés étudier à l'extérieur de Drummondville et ne sont en vacances que depuis la semaine dernière, la soirée a été très appréciée par une assistance composée en majeure partie d'étudiants.

Changements apportés sur les comités de la cité

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — A la suite des récentes élections municipales, des changements ont dû être apportés sur certains comités de la cité, et le secrétaire du greffier en a donné lecture mardi soir au cours de la séance régulière du conseil. Les différents comités seront donc formés comme suit au cours de la prochaine année.

Dr Rosaire Milette et Laurent Bernier, directeurs. Aqueduc, marché: Raymond Luneau, président, Hervé Cloutier et Antonio Godbout, directeurs. Construction, zonage, urbanisme: Laurent Bernier, président, Adélaïde Michaud, Dr Rosaire Milette, directeurs. Arena, bien-être: Hervé Cloutier, président, Raymond Luneau, Armand Gauthier et Dr Rosaire Milette, directeurs. Electricité, bâtiments, aéroport: André Cloutier, président, Antonio Godbout, Adélaïde Michaud et Laurent Bernier, directeurs. Voirie, services publics: Adélaïde Michaud, président, Antonio Godbout, Raymond Luneau et Laurent Bernier, directeurs.

Les travaux d'aménagement du parc Pinard terminés

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La secrétaire du greffier de la cité, Mme Gisèle Chagnon, qui remplaçait celui-ci, a donné lecture de quelques lettres d'organismes, remerciant la cité pour des octrois consentis ou encore pour féliciter le conseil sur certaines décisions prises.

Les M. François Boulais, informait le conseil qu'un chèque au montant de 36,015 \$33 était convenue à la cité pour des travaux d'hiver déjà exécutés en vertu de la loi fédérale-provinciale pour ce genre de travaux dont certaines municipalités prennent avantage.

Présentation des Jeux de la Nativité

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La direction de la locale de Princeville de la société des Artistes présentera cette année encore les Jeux de la Nativité. Cette manifestation publique, organisée spécialement à l'intention des enfants, aura lieu dans l'après-midi du dimanche, 9 janvier 1966, au Centre Paroissial.

Nouveau mode d'élections chez les étudiants?

DRUMMONDVILLE (S.B.) — L'Association générale des étudiants de Drummondville tiendra cet après-midi la première réunion qui groupera tous les membres de cet organisme cette année. Elle sera présidée par M. Serge Lavergne. C'est lors de cette assemblée que le conseil actuel de l'AGED remettra sa démission pour permettre à un nouvel exécutif de prendre la relève. Les élections pour la présidence auront lieu demain durant l'après-midi au local des étudiants, sur la rue Brock.

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les propriétaires de Ste-Thérèse tiennent plus que jamais à avoir leur piscine bien à eux, et ils l'ont fait savoir au conseil de la cité mardi soir, en présentant une requête signée de 293 noms insistant pour que le montant de \$90,000 déjà voté à cette fin, soit mis entièrement à la disposition du quartier, tout comme c'est le cas dans les autres quartiers de la ville.

A la suite de la lecture de la requête demandant une piscine, un pavillon et un restaurant, les deux représentants du quartier, les échevins André et Hervé Cloutier qui semblaient visés par un propriétaire du secteur, ont déclaré qu'ils n'avaient jamais été contre la construction d'une piscine dans le quartier, plus d'ailleurs que dans les autres quartiers, mais que chaque fois que la question était discutée à la table du conseil, des objections étaient soulevées par quelques groupes, et c'est pourquoi le projet n'a jamais eu de suite.

Un autre facteur qui jouait contre la construction de la piscine, ou du moins qui faisait hésiter le conseil, c'est la construction de l'école des Infirmières, située non loin du parc Ste-Thérèse, et dans laquelle il y aura une piscine chauffée qui servira double mois par année. Après une entrevue avec le ministre Bernard Pinard, il fut question de la possibilité pour les résidents du quartier de bénéficier de certaines heures à cette piscine. Une enquête auprès des religieuses, a démontré que ce n'était pas chose assurée que de pouvoir bénéficier de cette piscine, puisqu'elle servira d'abord au personnel qui atteindra les 500 personnes, étudiants et manœuvres, et qu'elles auront d'abord la préférence sur le public.

Remarque d'un résident M. Gedeon Lagaveux, un résident du quartier qui s'est

Incendie dans la chambre des Rockets

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un incendie qui aurait pu avoir de funestes conséquences, s'est déclaré mardi soir, dans la chambre des joueurs des Rockets au Centre Civique, et a causé pour quelque \$1,500 de dommages, tant à la propriété qu'au matériel des joueurs qui étaient occupés à disputer une joute de hockey de la ligue Junior.

L'incendie qui fut découvert par un employé de l'arena, Eddy Roy, serait attribuable à un calorifère surchauffé, sur lequel un joueur avait déposé quelques pièces de son équipement, probablement après avoir monté le thermostat, pour ensuite se diriger sur la patinoire pour prendre part à la joute.

Une épaisse fumée envahit l'arena, et le gérant de l'établissement, M. Marshall Grenik s'empressa de combattre ce commencement d'incendie à l'aide de boyaux qui se trouvent dans l'édifice, évitant ainsi l'intervention des pompiers.

L'échevin Bernier

Le président de l'OTJ, l'échevin Laurent Bernier, a révélé que les piscines municipales avaient opéré seulement 22 jours au cours de l'année, accusant un déficit de \$1,800.

Après des échanges d'opinions entre les membres du conseil et quelques propriétaires présents, le maire Philippe Bernier a tranché la question en disant que maintenant que le conseil était saisi d'une requête exigeant une piscine dans ce quartier, le conseil prendrait une décision à la prochaine séance régulière. Il a assuré les intéressés que la piscine sera fort probablement construite dès le printemps prochain.

Les Rockets Jrs encaissent un autre revers cette fois aux mains du Lac Mégantic

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Les Rockets Jr ont dû encore une fois, baisser pavillon devant le Royal de Lac Mégantic en encaissant un revers de 9 à 6 mardi soir au cours d'une joute régulière de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est disputée au centre civique de Drummondville.

Les Rockets ont effectué du beau travail tout au cours de la rencontre, mais ils ont été malchanceux durant le dernier engagement alors que le Royal a marqué 5 buts. Les hommes de l'instructeur Noël Dubuc ont livré une lutte de tout instant et jusqu'à la fin de la deuxième période ils ont réussi à tenir tête aux meneurs du circuit Connie Dion de sorte que le pointage était 4 à 4. Alain Chretien avait alors nivelé. Les chances grâces à un magnifique filet comploté avec l'aide de Jean Lavigne.

Le Lac Mégantic est alors revenu à la charge dans la 3e reprise et leurs attaques ont porté fruit. Les vainqueurs y sont alors allés de 5 buts tandis que les locaux enregistraient deux filets, tous deux marqués par Gérard Lefebvre, à 7 secondes d'inter-vale.

Pierre Deslauriers a dirigé

l'attaque des vainqueurs en reussissant le tour du chapeau tandis que André Boisvert marquait deux buts. Bernard Perron, Claude Rondeau, Denis Marion et Jacques Dostie ont complété le pointage.



Terry Kent

Terry Kent a été le meilleur à l'offensive chez les perdants avec 2 buts. Les autres compteurs ont été Gérard Lefebvre avec 2 buts et Alain Chretien avec un. Yves St-Jean s'est mérité 2 mentions d'assistances durant cette joute. St-Jean domine actuellement

ment chez les compteurs avec 15 buts et 16 assistances.

SOMMAIRE

Première période: —	
D. Terry Kent (Romanesky-St-Jean)	4:00
L. Bernard Perron (Boisvert-Deslauriers)	4:49
L. Claude Rondeau (Perron-Deslauriers)	5:27
D. Terry Kent (Gosselin-St-Jean)	8:18
L. Pierre Deslauriers (Perron-Deslauriers)	13:14
L. André Boisvert (Sans aide)	14:15
Punitions: L. Lapointe 2:34, Marion 7:00, Rondeau 10:36, Lapointe 15:54, Perron 18:10, Lapointe 19:02, D. Kent 18:10 (majure).	
Deuxième période: —	
D. Terry Kent (Romanesky)	3:58
D. Alain Chretien (Lavigne)	12:08
Punitions: L. M. Perron 2:24, Cloutier 8:45, Marion 9:21, Marion 9:31 (maj.), Rondeau 12:34, D. Lauzier 8:38 (maj.), Lefebvre 9:31 (maj.), Romanesky 14:38.	
Troisième période: —	
L. Denis Marion (Cloutier)	3:47
L. Pierre Deslauriers (Perron-Boisvert)	10:50
L. Jacques Dostie (St-Jean-Dupont)	11:48
D. Gérard Lefebvre (St-Jean)	16:34
L. Pierre Deslauriers (Boisvert-Lapointe)	19:36
L. André Boisvert (Deslauriers)	19:49
Punitions: L. Boisclair 6:36, Deslauriers 16:09.	
Classement	
Lac Mégantic	G P N Pts
Asbestos	12 1 3 27
Thetford M.	7 6 2 16
Waterloo	7 7 1 15
Magog	3 11 2 8
Drummondville	3 12 6 7

Gardner et Sylvain sont les meilleurs quilleurs

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Clément Gardner a été le meilleur à date chez les hommes dans la ligue Tex Made en roulant un simple de 230. Lucien Bélair, pour sa part, a obtenu le plus haut triple de la saison avec 538.

Chez les femmes, Réjeanne Sylvain y est allée déjà d'un simple de 192 et d'un triple de 500 pour être considérée comme la meilleure quilleuse dans cette ligue.

Dans les rencontres de mardi soir, les équipes des capitaines Raymond Blanchette et Florent Lavallée ont toutes deux remporté une victoire de 3 à 1 sur leurs adversaires respectifs, celle de Gaston Forcier et Lucien Bélair. Le club de Denis Charbonneau et celui de Maurice Gouin ont fait match nul 2 à 2.

Dans le classement des équipes, celle du capitaine Raymond Blanchette continue de dominer avec une avance de 5 1/2 points sur son plus proche rival. Elle possède au total 37 points.

Classement

Raymond Blanchette	Points 37
Gaston Forcier	31 1/2

Dernier hommage rendu au chanoine Laforest

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'église de St-Simon était remplie à capacité de fidèles hier après-midi, qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à leur curé-fondateur, M. le chanoine Edgar Laforest, décédé dimanche dernier dans un hôpital de la métropole à la suite d'une longue maladie.

Le service solennel a été célébré par S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, qui prononça également l'oraison funèbre. Son Excellence était assisté comme diacre et sous-diacre d'office, de deux autres vicaires de la paroisse, MM. les abbés Robert Houle, curé de St-Philippe et Roger

Geoffroy, curé de St-Samuel de Horton. Les prêtres concélébrants étaient MM. les abbés Georges-Henri Laforest, curé de St-Léonard d'Aston et frère du défunt, Jacques Laforest, de Trois-Rivières, neveu, Hubert Gervais et Donald Lauzier, vicaires de la paroisse. Un nombreux clergé, dont la majorité du chapitre de la cathédrale, assistait au chœur et dans la nef, de même que des religieuses de l'Assomption et des Soeurs Grises, en plus des Chevaliers de Colomb au 4e degré, des commandeurs de l'Ordre du Saint-Sépulchre et des Zouaves de la paroisse. L'inhumation suivit au cimetière de Nicolet.

Lui, y connaît ça...




sa bière, y a rien qui Labatt!

Son métier de menuisier, il le connaît bien. Comme tant d'autres, il aime bien son travail et il en est fier. Quand vient le temps de choisir sa bière, là aussi il sait ce qu'il fait. Il sait que la "50", c'est une vraie bonne bière, une bière parfaite. Lui... y connaît ça!



Le Foyer St-Eusèbe ouvrira ses portes dans six mois

PRINCEVILLE (GAB) — Un pas décisif vient d'être accompli dans la réalisation d'une maison de retraite pour personnes âgées ou infirmes à Princeville. En effet, les directeurs du Foyer St-Eusèbe Inc., ont accordé les contrats pour la construction des édifices.

Les plus basses soumissions ont été acceptées pour les travaux projetés. M. Jean-Paul Biette de Victoriaville dirigera les édifices au coût de \$190,500. La plomberie et la ventilation seront exécutées par M. Roger Larocque de Princeville à raison de \$16,000. Pour \$21,312.50, M. Jacques Pellerin de Princeville fera l'installation du système électrique et du chauffage.

Les édifices du Foyer St-Eusèbe Inc., seront construits sur un vaste terrain de près de

100,000 pieds carrés, situé dans l'est de la ville et donnant sur trois rues. Des options ont été prises sur d'autres terrains voisins afin de permettre des agrandissements qui seront possibles sans affecter les constructions du projet initial. Ces terrains ont été cédés à des conditions très avantageuses par leurs propriétaires en vue de la construction de cette maison de retraite.

Détails du projet

Les édifices du Foyer St-Eusèbe Inc., seront très fonctionnels. Les plans prévoient des constructions à deux étages reliées par un ascenseur et des escaliers.

On y remarque une chapelle et des bureaux pour l'administration ainsi que les soins médicaux, des locaux pour les services culinaires et l'entre-

tien. Des petits appartements, des chambres simples et doubles avec commodités sanitaires seront à la disposition des pensionnaires.

Une partie des édifices sera affectée aux religieuses qui auront la direction de l'institution. Cette tâche sera confiée aux RR. SS. de la Charité de Nicolet qui ont accepté de prendre cette responsabilité. On estime à \$158,000 la réalisation de la première étape du programme, étape qui sera réalisée dès 1966. Une mise de fonds a été rendue possible grâce à des dons souscrits par des âmes généreuses de Princeville soit un total de \$28,000. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement a accepté de financer la balance du projet en accordant un prêt d'environ \$135,000. Ce prêt est garanti par le gouvernement du Québec.

Dès que les constructions seront terminées, ce qui est prévu pour le milieu de l'été, des dispositions seront prises pour l'aménagement des parterres. Des arbres et arbustes seront plantés, de la verdure et probablement des fleurs compléteront l'embellissement des terrains.

Inscription et travail

Des directeurs du conseil d'administration du Foyer St-Eusèbe Inc., ont mené une enquête dans la région de Princeville afin de déterminer le nombre de personnes âgées intéressées à aller résider à l'institution. Le choix des pensionnaires sera fait par des spécialistes du Service Social et les administrateurs n'auront rien à voir dans ce domaine. Une échelle de prix est aussi à l'étude par les autorités concernées afin de fixer un taux pour chaque catégorie de pensionnaires et selon les services fournis.

La réalisation de cet important projet pour Princeville et la région a été rendue possible grâce au travail persévérant et aux multiples démarches faites par les membres du bureau d'administration formé il y a quelques mois pour le Foyer St-Eusèbe Inc.

Ces membres sont: MM. Lionel Baril président, J.-Maurice Talbot vice-président, Raymond St-Pierre secrétaire, ainsi que MM. Raymond Doyle et Donat Daigle, directeurs.

Tous donnent bénévolement de leur temps depuis de longues semaines pour mener à bien l'entreprise de doter Princeville d'un lieu où les personnes âgées ou infirmes pourront couler des jours heureux et paisibles et exempts de tout souci financier.

D'autre part, on croit savoir que la grève des professeurs de la commission scolaire régionale, qui avait inquiété les parents n'aura pas lieu. Lors de l'assemblée du 23 décembre, une intervention du représentant de Plessisville, M. Jean-Marie Ouellet, qui a fait une proposition secondée à l'unanimité, proposition ayant pour but de sacrifier \$20,000 pour éviter la grève, portera vraisemblablement ses fruits.

Institution nouvelle pour les élèves

PLESSISVILLE (R.L.) - L'école préfabriquée qui a été construite à Plessisville pour abriter huit classes du cours primaire sera en fonction dès la rentrée des classes. Les enfants pourront reprendre les cours dans une institution neuve. Le mobilier est aménagé depuis hier.

D'autre part, on croit savoir que la grève des professeurs de la commission scolaire régionale, qui avait inquiété les parents n'aura pas lieu. Lors de l'assemblée du 23 décembre, une intervention du représentant de Plessisville, M. Jean-Marie Ouellet, qui a fait une proposition secondée à l'unanimité, proposition ayant pour but de sacrifier \$20,000 pour éviter la grève, portera vraisemblablement ses fruits.

Une tradition à maintenir: la bénédiction paternelle

VICTORIAVILLE (R.L.) — La Société St-Jean-Baptiste (section de Victoriaville), est heureuse et fière de contribuer à perpétuer cette auguste tradition qu'est la bénédiction paternelle. Le Jour de l'An, la Société St-Jean-Baptiste rappelle que la bénédiction paternelle est une tradition chère à nos ancêtres. Elle rappelle également que tous les parents devraient, sans fausse honte, poser ce geste simple et émouvant qui est le symbole de l'autorité paternelle, dévolue par Dieu, sur la famille.

C'est à la maman de choisir le moment et le mode de procéder, avec les enfants.

La formule de bénédiction de la maman et des enfants par le papa est la suivante: "Que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende sur vous et y demeure à jamais", ainsi soit-il.

Les officiers de la Société St-Jean-Baptiste (section de Victoriaville) profitent également de l'occasion pour offrir à tous pour l'an nouveau, la joie, la santé, le bonheur et le paradis à la fin des jours.



M. L'abbé GERALD Cloutier qui fut pendant plusieurs années vicar de la paroisse Ste - Victoire de Victoriaville et qui, l'an dernier, était nommé directeur d'un camp de santé de Drummondville, camp ayant été donné à la fédération des oeuvres du diocèse de Nicolet, vient d'être nommé aumônier du collège de Victoriaville. M. l'abbé Cloutier connaît bien les jeunes et il fut, on se le rappellera, pendant quelques années, aumônier de l'Oeuvre des Terrains de Joux de la ville de Victoriaville.

Simple de 212 pour Croteau

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les activités se continuent dans le temps des Fêtes par la ligue de quilles de la Cité. Voici d'ailleurs les résultats des dernières rencontres disputées dans cette ligue.

Rubin Bros 4 Pharmacie Houle 0; Raoul Saucier et Fils 4 Yvon Thibeau 0; Marché G. Grenier 4 Seven Up 0; Rheault et Frères 4 Trans-Canada Shoes 0; Restaurant Spécialités 3 Texaco 1; Restaurant Léo Kid 2 Michel Transport Inc. 2.

Les vedettes de la semaine ont été J.-M. Croteau avec un simple de 212 et Y. Michel avec un triple de 544.



LA RUE du Filtre est temporairement fermée aux automobilistes étant donné que des employés sont à y changer le système dégâts et d'aqueduc qui se trouve dans la terre, en face de l'usine de filtration. Un contremaitre a expliqué

que ces travaux étaient devenus nécessaires avec la construction de la nouvelle usine de filtration des eaux qui devrait être prête à opérer dans quelques semaines.



M. HENRI HAMEL qui occupait la fonction d'assistant-gérant à la Compagnie Rubin Bros Ltd de Victoriaville vient d'être nommé au poste de gérant de cette importante entreprise. M. Henri Hamel qui est notifié de Victoriaville succède à ce poste à M. Jean-Charles Jolicoeur. C'est le gérant général de la compagnie

M. Ronald Hippi qui a annoncé cette importante nouvelle. Sur photo nous apercevons M. Henri Hamel en compagnie de ses deux principaux adjoints soit à sa gauche M. Benoît Chabot, gérant de la production et à sa droite M. Jacques Descoteaux, gérant du bureau.

Un résident de Victoriaville, M. Hamel est nommé gérant de la Rubin Bros

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Ronald Hippi, gérant général de la compagnie Rubin Bros Clothiers Ltd vient de rendre officielle la nomination de M. Henri Hamel au poste de gérant de l'industrie de Victoriaville.

Le communiqué du gérant général de la compagnie souligne que M. Jean-Charles Jolicoeur, vu son état de santé, est en congé de maladie et par conséquent il a maintenu son domicile à Montréal.

Le nouveau gérant de la plus moderne et de la plus importante usine de confection pour hommes au Canada est un fils de Victoriaville. M. Henri Hamel, 33 ans, a été nommé directeur de la production et de la plus importante usine de confection pour hommes au Canada est un fils de Victoriaville. M. Henri Hamel, 33 ans, a été nommé directeur de la production et de la plus importante usine de confection pour hommes au Canada est un fils de Victoriaville.

M. Hamel qui est également échevin de la ville d'Arthabaska est entré à l'emploi de la compagnie Rubin Bros il y a 17 ans. D'abord simple commis de bureau, M. Hamel a franchi étape par étape les différents postes de commande

de cette importante entreprise pour arriver au plus important poste de gérance. Depuis un an, M. Hamel était assistant-gérant de l'usine locale.

Activités.

Marié à Mile Carmen Laliberté de Victoriaville, M. Hen-

Le maire Talbot exprime ses vœux pour 1966

PRINCEVILLE (G.A.B.) — "Je rends hommage à la population et je souhaite à tous une heureuse nouvelle année". C'est par ces paroles que le premier magistrat de Princeville a mis fin à sa dernière entrevue accordée en 1965 aux représentants locaux des services d'information. Son honneur le maire M. J.-Maurice Talbot a profité de l'occasion pour émettre ses vœux et faire ses souhaits.



M. J. Maurice Talbot

diocésaine et paroissiale, je souhaite tout le succès possible dans leur tâche délicate pour l'organisation du renouveau liturgique dans l'Eglise. A nos représentants civils dans les gouvernements fédéral et provincial, j'adresse mes meilleurs vœux et les remercie pour ce qu'ils ont fait pour Princeville durant l'année 1965.

"Je rends un hommage particulier au personnel académique, religieux et laïc, des écoles qui se dévouent à la formation des générations futures. Aux 1,300 étudiants et étudiantes de Princeville, je souhaite des succès et de la persévérance ainsi que tout le courage nécessaire pour affronter les difficultés de la vie. Mes souhaits vont aussi aux responsables de l'organisation scolaire qui ne ménagent ni leur temps, ni leur travail pour assurer une bonne éducation à nos jeunes.

"Que la paix et la bonne entente régissent dans nos entreprises industrielles et commerciales. N'oublions pas que les patrons ont besoin des ouvriers et que les ouvriers ont besoin des patrons pour assurer une prospérité mutuelle. Le travail est un trésor et je

souhaite qu'il y en ait pour tous à Princeville en 1966. "Que la divine Providence donne aux parents les lumières nécessaires dans leur importante tâche de bien élever les enfants. Que les jeunes préparent leur avenir de façon à devenir un actif pour la société. Que nos bons vieillards jouissent encore de longs jours heureux, juste couronnement d'une vie laborieuse. "A mes collègues des autres comités municipaux et services régionaux des Bois-Frances, j'exprime le désir que nos relations amicales se poursuivent en 1966 comme elles l'ont été durant l'année écoulée. Merci et meilleurs souhaits à mes collaborateurs à l'hôtel de ville et aux responsables des services municipaux.

Remerciements

"Que le dévouement de ceux qui veillent à la santé et au bien-être de la population soit récompensé. Bon courage à ceux qui sont éprouvés de façon quelconque et qu'ils connaissent des jours meilleurs en 1966. Merci et vœux de prospérité aux services d'information qui, par leur collaboration, contribuent à renseigner le public et à faire connaître nos activités dans tous les domaines. "Je ne voudrais pas passer sous silence la magnifique travail accompli à Princeville par nos nombreuses associations religieuses, sociales, administratives sportives et autres. Aux directeurs et aux membres de ces associations comme à toute la population je rends hommage et souhaite une heureuse nouvelle année" a conclu le maire M. J.-Maurice Talbot.

Franc... Parier

Victoriaville (R.L.) — Les sapeurs de Victoriaville ont dû répondre à un appel en fin d'avant-midi, hier. Il s'agissait d'un début d'incendie sur un poêle à la Pâtisserie Lambert, sur la rue Notre-Dame Est. Les employés de la pâtisserie ont tenté d'éteindre le feu avec un extincteur chimique mais se sont aperçus que la bonbonne ne contenait plus de liquide. Les pompiers n'ont mis qu'une couple de minutes à maîtriser ce début d'incendie.

oOo

Le programme double qui devait être présenté hier soir au centre Jean Béliveau, pour la ligue Commerciale, a été contremandé, du fait qu'il y avait une pratique des Tigres de la ligue Senior. L'instructeur Coriveau entend bien mettre toutes les chances de son côté, afin que la deuxième moitié de la saison soit plus fructueuse pour les Tigres que la première moitié.

Même si aucun des trois membres du comité spécial de la Chambre de Commerce chargé d'enquêter sur la décision du ministre de la Santé, l'hon. Eric Kierans, de changer les plans de construction de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, ne veuille faire de déclaration pour l'instant, on nous dit que ces personnes travaillent sans relâche à préparer un volumineux mémoire qu'ils présenteront aux membres de la Chambre de Commerce.

Pour la satisfaction du gardien de buts Benoit Cantin du Ducharme et Frères disons que cette équipe occupe bien la tête du classement de la ligue Commerciale, un point en avant du Gagné Auto. Ajoutons toutefois que le Gagné Auto a une partie de plus à jouer que le Ducharme et Frères.

Le service de la police recommande aux dames de la ville de ne point laisser leurs vêtements étendus sur la corde à linge, pendant la nuit, car il se trouve encore un maniaque qui se spécialise dans la collection des dessous féminins.

Mme André Beauchesne épouse du directeur du service de la police vient de donner naissance à un fils de 7 livres et 4 onces, la famille Beauchesne compte déjà un fils et deux filles.

La nouvelle concernant la nomination de Me René Crochetière au poste de procureur de la couronne pour le district judiciaire d'Arthabaska est officielle depuis le 15 décembre dernier, apprenions - nous hier. Me Crochetière succède ainsi à ce poste à Me Laurent Trépanier de Victoriaville également.

Un jury composé de 5 personnes n'a pris que quelques minutes à rendre un verdict de mort accidentelle à l'enquête du coroner qui a eu lieu au palais de justice d'Arthabaska, en rapport avec la mort de la jeune Suzanne Vigneault 12 ans de Princeville, décédée à la suite d'un accident survenu le 28 novembre dernier.

Seulement deux témoins ont été entendus, soit l'automobiliste demeurant sur la rue St-François à Victoriaville et l'agent DuBreuil de la Sûreté provinciale qui s'était rendu sur les lieux de l'accident.

Une entente est conclue à la L & B Furniture Inc.

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les négociations en cours depuis quelques semaines entre la firme L & B Furniture Inc. de Princeville et ses employés viennent de se terminer. Des ententes ont été conclues pour un nouveau contrat de travail. Ce contrat sera signé vers le milieu de janvier. Les clauses de ce document ne seront dévoilées qu'après les signatures par les parties intéressées. Les négociations ont été dirigées, du côté des patrons, par M. Lionel Baril président et gérant général de la compagnie, M. Aldé Gagnon gérant adjoint et M. Benoît Leblanc conseiller technique. Pour les employés syndiqués, les négociations ont été conduites par M. Georges-Étienne Patry, conseiller technique de la C.S.N., M. Jules Trotter et Roland Nault du syndicat de L & B. Furniture Inc.



UNE COURTE cérémonie a marqué, mardi après-midi l'assermentation de Me Jean-Louis Provencher, au poste de juge de la Cour municipale de Victoriaville. Sur la photo, nous apercevons à gauche Me Provencher prononçant son serment en présence de son honneur le maire Paul-André Poirier et de M. André

Beauchesne, directeur du service de la police de Victoriaville. Le maire Poirier félicita le nouveau juge municipal. Prenant ensuite la parole Me Provencher déclara qu'il s'efforcera de remplir sa nouvelle fonction au meilleur de sa connaissance et de la façon la plus juste possible.

Les employés municipaux reçus par le conseil

PLESSISVILLE (R.L.) — Le maire de Plessisville, M. Marcel Collin, a présidé une réception offerte par la ville aux employés municipaux, à l'occasion de Noël. Seize personnes travaillant régulièrement pour la ville ont été reçues par les échevins et un cadeau leur a été offert. Le maire a souhaité la bienvenue et a exprimé les vœux de Noël aux employés. Ensuite, il a remis un cadeau au chef de service et les éche-

vins en ont fait autant à d'autres employés. MM. Adrien Coriveau, ingénieur et Benoît Laliberté, secrétaire gérant de la ville, participèrent à cette réunion qui fut qualifiée d'extremement cordiale par toutes les personnes qui y ont assisté. M. Guay a remercié au nom du personnel.

C'est sur la proposition de M. Conrad Henri que le conseil de ville a décidé de faire ce geste qui fut très apprécié.

La Régionale ne paie pas pour les quatre dernières années du cours classique

LA TUQUE (R.L.) — Lors d'une conférence de presse tenue au bureau du président de la Commission Scolaire de La Tuque, M. Roger Bertrand, le directeur des études de La Tuque, M. Raoul Maillet a émis des directives importantes pour les familles ayant des enfants aux études à l'extérieur de La Tuque. A la même occasion, M. Maillet a expliqué la position de la régionale de la Mauricie et les conditions d'une entente possible.

Le directeur des études, M. Maillet, a expliqué que la Régionale ne payait pas pour les quatre dernières années du cours classique, lorsque l'élève fréquente un cours qui n'est pas donné dans sa municipalité. "Ce cours, dit-il, étant dispensé par la Régionale à ce moment, la famille peut bénéficier du coût de scolarité."

Il a ajouté en guise d'exemple que les élèves de Parent, Sammar, Lac Edouard suivent les cours de dixième, onzième et douzième années à La Tuque et qu'une partie de leurs frais de scolarité sont payés, parce que ces cours, selon M. Maillet, ne sont pas dispensés dans leur municipalité.

Par ailleurs, le directeur des études a allégué que la Régionale ne payait pas pour les quatre dernières années du cours secondaire. "Mais, de spécifier M. Maillet, la Commission scolaire Régionale paie pour tout élève fréquentant une institution indépendante reconnue par le ministère de l'Éducation, soit une somme de \$212."

M. Maillet a par contre expliqué que la Régionale ne

En dépit de nombreuses réalisations du conseil

Le taux de la taxe baisse de \$0.65 à Yamachiche

YAMACHICHE — En recevant leur compte de taxe, les contribuables de notre municipalité auront été heureux de constater qu'ils n'auront qu'à payer \$1 par \$100 d'évaluation, au lieu de \$1.65, comme l'an passé.

Il s'agit là d'une réduction importante justifiée par le bon

état des finances de notre localité et aussi grâce au pourcentage du retour de la taxe de vente provinciale payée par nos hommes d'affaires.

A la demande du conseil, le gouvernement provincial a consenti à faire l'éclaircissement du pont de la rue St-Jacques et à procéder à la construction du pont "Benotte" au coût de \$130,000. Ce pont reliera très probablement la sortie de l'autoroute à la route no 2.

D'autre part, nous avons reçu l'assurance que quatre rues seront asphaltées en 1966 et que le conseil a prévu certaines sommes d'argent pour en améliorer d'autres.

Quant à l'épuration des eaux vannes, il a paru au conseil que le coût en serait prohibitif et les subventions gouvernementales trop faibles. A moins d'y être forcé, le conseil attendra des conditions plus favorables.

Basée sur une entente entre la paroisse et le village, la fusion des services de la pro-

tection contre l'incendie sera réalisée en 1966. Notre brigade sera pourvue d'un bon équipement et les taux d'assurance sont appelés à baisser d'environ 10 et 15 pour cent.

Les travailleurs de notre localité recevront environ \$16,500 en salaire. Ce montant sera remboursé en entier par les gouvernements, grâce au programme des travaux d'hiver. Le ruisseau Langevin se-

ra rouvert et l'éboulis de la rue Gérin-Lajoie sera comblé. Suivant le désir de la population qui s'est exprimé lors du référendum du 24 novembre, la vente de la bière sera permise dans les épiceries et un permis de bar-salon sera à l'hôtel Bellevue.

Voilà autant de bonnes nouvelles annoncées par le conseil aux contribuables dans son dernier bulletin municipal.

Le budget de l'aqueduc sera-t-il augmenté?

LOUISEVILLE (M.B.) — Au cours de 1965, de nombreuses demandes ont été adressées au conseil pour la pose de conduites d'eau dans Louiseville, ou dans les municipalités des alentours.

Souvent, le conseil s'est vu dans l'obligation de rejeter ces demandes parce que le budget de l'aqueduc ne permettait pas de semblables dépenses ou bien encore parce que le projet soumis ne s'avérait pas rentable.

Il semble que l'on ajoutera un certain montant à l'item aqueduc afin de pourvoir aux demandes de ces contribuables qui désirent que la ville les alimente en eau potable.

Le réseau de conduites d'eau s'étend de plus en plus à cause des nouvelles constructions qui surgissent un peu partout en ville, en paroisse et dans les villages avoisinants. Jacques Page

Plusieurs moyens ont servi à la promotion touristique

LA TUQUE (R.L.) — Lors de sa dernière assemblée qui a été tenue sous la présidence de M. Joffe Pilon, le comité touristique de La Tuque a adopté des résolutions de félicitations à l'intention du conseil municipal et de différentes personnes, qui aux dires des membres de ce comité, ont contribué à la promotion touristique de notre ville.

Le comité en a profité pour souligner les initiatives qui ont été prises par le conseil municipal d'organiser une visite de bonne entente dans des régions du lac St-Jean et du Saguenay, d'avoir réalisé une section spéciale sur La Tuque dans un quotidien de Montréal et finalement d'avoir publié la brochure: "Vocation industrielle et touristique de la ville de La Tuque". Le comité a également demandé à la municipalité de lui faire parvenir une copie de cette brochure pour chacun de ses membres.

Les autres personnes qui ont été félicitées sont M. Mathias Haché, quilleur de La Tuque, relativement à sa performance qu'il a récemment démontrée à la télévision lors du tournoi de quilles. "Cette apparition à la télévision, de dire le porte-parole du mouvement, a grandement servi à la promotion touristique de notre ville en démontrant une fois de plus que notre milieu, même s'il est éloigné des grands centres, peut également offrir des hommes de valeur dans différents domaines."

Des félicitations ont également été adressées à MM. Lionel Fortin et Robert Lafrance qui ont réalisé l'ensemencement du Lac Lafrance et en ont permis l'accès au public. Le comité espère que cette initiative se renouvellera encore à l'avenir et que le public répondra encore davantage à l'invitation qui lui sera faite.

Selon M. Omer Veillette de La Tuque

La route est bien entretenue mais n'est pas complétée

LA TUQUE (R.L.) — La question d'entretien de la route La Tuque-Lac Bouchette a soulevé de nouveaux commentaires au cours des derniers jours. En effet, un citoyen de La Tuque, M. Omer Veillette, a déclaré que la route était bien entretenue à la hauteur de La Tuque, mais que dans la région du Lac Bouchette, elle n'était pas entretenue.

M. Veillette qui emprunte régulièrement cette nouvelle route niait formellement la déclaration d'un citoyen du Lac Bouchette, M. Edmond Gagné, qui mentionnait que la route La Tuque-Lac Bouchette était mal entretenue près de La Tuque.

"Ca ne dépend pas de ceux qui entretiennent la route, de dire M. Veillette. Il faut se rendre compte qu'il y a 14 milles de voie encore en construction près de La Tuque. Cependant, la neige est enlevée à la largeur du chemin".

M. Veillette a invoqué comme raison que la voirie a peut-être abandonné trop tôt l'entretien de la route au cours de l'automne dernier. "Si la route est chaudière, de dire M. Veillette, cela ne dépend pas de l'entrepreneur".

On sait que M. Veillette qui est en quelque sorte un pion-



Un feu de circulation sera réinstallé à Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — Lors de la dernière séance du conseil de ville, il a été question du dangereux "coin", aux intersections St-Louis - Ste-Elisabeth, où, assez souvent, il y a accrochages, et danger constant d'accident.

Au cours de la belle saison, le feu de circulation fonctionnait, et la circulation court moins de dangers de heurts. Mais, quand vient l'hiver et les chaussées glacées, le feu ne fonctionne plus.

Tout récemment, un automobiliste voyait sa voiture heurtée assez violemment par une autre. Deux résidences, sur le coin de la rue du côté Ouest, et tout spécialement, en direction nord, empêchent le conducteur, même le plus averti,

de voir "ce qui vient" sur la rue Ste-Elisabeth-Ouest.

M. Hector Durand, surintendant aux Travaux publics, pour la ville, questionné par le maire au sujet de la disparition du feu de circulation, dans ce secteur, au cours de la saison froide, a déclaré qu'une fois, ces feux inopérants, on a constaté moins d'accidents.

L'échevin Gérard Lesage a demandé et obtenu que l'on mette en fonction le feu de circulation, et que les employés répandent du sel sur la chaussée, à tous les coins de rues.

En définitive, ce tournant est des plus dangereux, surtout lorsqu'il y a des camions stationnés, sur la rue St-Louis.

Un an plus tard

Aurions-nous contribué, même modestement, à faire des douze mois écoulés "l'ANNÉE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE", que nous en serions heureux et fiers. Nous nous permettons d'ajouter que chaque année devrait être l'année de la coopération fraternelle. Et cela, dans toutes les actions de l'homme, dans chacune de ses pensées.

Puisse 1966 être l'année de l'entente et de l'espoir.

LE SEUL BUREAU DE G.A. ETABLI A NICOLET

RENE DE COTRET, OSTIGUY, HEBERT,
ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN
& Cie, C.A.
MALLETTE, COTE, NEMANDIN & Cie, C.A.

Jacques René De Cotret, C.A. André St-Arnaud, C.A.
Jean Ostiguy, C.A. Clément Gosselin, C.A.
Charles Hébert, C.A. René Verrier, C.A.
Paul René De Cotret, C.A. Léopold Beauchemin, C.A.

I. BEAUCHEMIN, C.A.,
associé, résident

CENTRE COMMERCIAL
NICOLET — Tél.: 293-5891

TOUT GENRE d'Assurance

- Fonds sécurité
- Assurances hypothécaires
- Vie privilégiée pour hommes d'affaires et professionnels
- Assurance commerciale
- Fonds de pension
- Analyse de succession
- Assurance groupe, vie, accident et maladie.

SUN LIFE DU CANADA

GASTON FLEURY
C. L. U.
96, St-Martin,
Louiseville
Tél.: PR. 5-1888

Fraternité, coopération... deux mots dont l'interdépendance est d'une évidence fulgurante. Ils sont source de paix et de progrès dans tous les domaines de l'activité humaine. C'était là l'objectif des Nations unies qui ont déclaré 1965 l'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA COOPÉRATION.

STEINBERG

pense à vous